

Bernard Bouchot- 41800 Fontaine-les-Coteaux
Contribution à l'enquête publique dédiée au projet éolien à Epuisay – Janvier 2024

Et dix fois remettre l'ouvrage sur le métier !

Lunay a eu la tentation de l'éolien contre l'avis de la majorité de ses habitants. Le projet a été abandonné. Non seulement parce qu'il n'était pas souhaité mais aussi parce qu'il n'y avait pas assez de vent !

En gros des éoliennes pour rien, ou presque rien, pour satisfaire quelques industriels, et apporter un peu d'argent aux finances locales ou à quelques propriétaires de parcelles idéalement placées.

Il y a peu de sites favorables à l'installation de ce genre de technologie sur notre territoire. Et leur impact, en cas d'installation, sera considérable.

Il ne faut pas prêter une attention excessive aux simulations proposées dans le « Porter à connaissance ». Tous ceux qui ont participé à la rédaction d'études d'impact en connaissent parfaitement les limites. J'en suis.

Et si vous pensez que les simulations photographiques donnent un avant-goût de la réalité, c'est un leurre. L'objectif d'un appareil photo est un trompe-l'œil parce qu'il fixe arbitrairement le champ de la prise de vue, et surtout, parce qu'il ne rend pas compte du mouvement d'un objet haut de 120 m dont les immenses pales brassent l'air.

La vallée du Loir, et ses environs, autorise des plans visuels très longs, donc des soumissions aux vues profondes. Même éloigné de plusieurs kilomètres, un objet de cette hauteur reste visible.

On pourrait arguer que ce ne serait rien, ou presque rien, s'il n'y en avait qu'un. Las, il y avait 6 éoliennes dans le projet initial, il y en aurait 4 dans le nouveau projet. On serait tenté de se dire : bien ! Mais pour conserver la même capacité de production, et soi-disant pour éviter à quelques chauves-souris de se faire hacher menu, on les a surélevées de 25 m (l'équivalent d'un immeuble de huit étages environ...). On ne les verra que mieux de loin.

Or, comme en bien des choses, c'est l'effet de masse qui importe. « Seulement » quatre ou six éoliennes sur un territoire qui lutte depuis de nombreuses années contre l'implantation de ce genre de machines, on pourrait se dire : « Ils exagèrent les habitants de ces communes réfractaires, ces râleurs peu enclins à participer à l'effort national pour diversifier nos sources d'approvisionnement en énergie ».... Mais, si ce projet aboutit, ce ne seront plus quatre éoliennes qui barreront l'horizon, mais des dizaines, davantage probablement. Dès lors que la porte aura été ouverte pour l'implantation des premières, les autres suivront.



En regardant ces photos (qui ne sont pas des simulations), on comprend les réticences des opposants. Près de chez soi... Le cadre de vie qui nous tient tant à cœur : pftt... !!

Accepter deux, trois ou quatre éoliennes n'est pas anodin : c'est ouvrir la boîte de Pandore.

C'est perdre ce qui fait l'âme et la richesse de nos patrimoines et de nos cadres de vie.



Qu'une seule soit montée, et ce seront des dizaines qui seront installées. Et les promoteurs de ces projets feront valoir auprès des tribunaux que si une a été permise, alors il faut toutes les accepter !

Même si les populations locales s'y opposent !



Vous qui pourriez être tentés, imaginez de tels objet à quelques centaines de mètres de vos villages, de vos maisons, imaginez leurs lampes anti-collision flashant jour et nuit dans le ciel étoilé...

Imaginez-les par dizaines, par centaines, comme en Meuse et tant d'autres endroits ailleurs en France.

Ne pas accepter cette démesure, hors d'échelle, ce n'est pas refuser le progrès et l'impérieuse nécessité de produire autrement de l'énergie, et en consommer moins bien évidemment.... L'étude d'impact proposée ne présente aucune solution alternative.

Or il en existe !

Chez nous, en Val de Loir. À quelques kilomètres d'Epuisay, Montoire-sur-le-Loir a choisi d'implanter sur une ancienne décharge une unité photovoltaïque.



Sur moins de cinq hectares, elle produit 2,7 GW/h soit 60% de la consommation de la commune. Ce n'est pas tous les jours du 100 % d'efficacité, mais les champs éoliens ne sont pas réputés pour leur rentabilité.

Imaginons que nos communes décident d'affecter chacune deux, trois ou cinq hectares en technique solaire, que les bâtiments susceptibles d'en porter en soit recouverts, qu'une partie des innombrables plans d'eau des carrières de granulats soit partagée entre solaire et espaces naturels, cela vaudrait autant que toutes ces éoliennes qui défigurent nos campagnes.

Ces surfaces, végétalisées à leurs abords ne seraient guère visibles, elles pourraient même être partagées avec des activités d'élevage, ou constituer des surfaces prairiales accueillant nombre d'animaux et d'insectes. À l'heure de la préservation de la biodiversité, ce serait un atout majeur à faire valoir et à mettre en valeur.

Le « Porter à connaissance » pour le projet d'Epuisay ignore toutes ces solutions. Il est vrai qu'il est là pour justifier un projet industriel porté par des intérêts qui ne sont pas ceux de notre Val de Loir et de ses abords. C'est pourquoi, face à ce manque de connaissances et aux multiples conséquences négatives qui en résulteraient sur nos cadres et nos modes de vie,

je m'oppose vivement à la construction de ce champ d'éoliennes.